

Resources, Tariffs and Trade: Ontario's Stake, par J.R. WILLIAMS. — ONTARIO ECONOMIC COUNCIL RESEARCH STUDIES, UNIVERSITY OF TORONTO PRESS, Toronto, 1976, 117 p.

Louise Dulude

Volume 53, numéro 3, juillet–septembre 1977

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/800739ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/800739ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dulude, L. (1977). Compte rendu de [*Resources, Tariffs and Trade: Ontario's Stake*, par J.R. WILLIAMS. — ONTARIO ECONOMIC COUNCIL RESEARCH STUDIES, UNIVERSITY OF TORONTO PRESS, Toronto, 1976, 117 p.] *L'Actualité économique*, 53(3), 485–488. <https://doi.org/10.7202/800739ar>

LIVRES

Resources, Tariffs and Trade : Ontario's Stake, par J.R. WILLIAMS.
— ONTARIO ECONOMIC COUNCIL RESEARCH STUDIES, UNIVERSITY OF TORONTO PRESS, Toronto, 1976, 117 pages.

L'étude de J.R. Williams regroupe trois analyses : une analyse du contenu en facteurs de production du commerce canadien ; une analyse du favoritisme de la protection tarifaire canadienne pour certains facteurs de production ; une analyse de l'impact de la protection tarifaire canadienne actuelle et de l'adoption du libre-échange mondial sur différents secteurs de l'économie ontarienne.

La première analyse est fort intéressante. Celle-ci vise à estimer le contenu direct et indirect en facteurs de production des échanges de biens du Canada avec l'ensemble des pays et avec chacun de ses principaux partenaires commerciaux.

Cette analyse complète admirablement bien l'étude de H.H. Postner¹. Elle met l'accent sur le contenu en ressources naturelles dans la production des biens exportés et des biens substitués à l'importation. Cinq catégories de ressources naturelles y sont distinguées : les ressources agricoles, forestières, minérales et métalliques, énergétiques ainsi que les ressources importées. De plus, trente-neuf types de ressources font l'objet d'une attention particulière. Par contre, cette analyse minimise l'importance des autres facteurs de production dans l'explication de la structure des flux commerciaux. Enfin, si cette analyse complète l'étude de H.H. Postner, les résultats obtenus par J.R. Williams, quant au contenu en capital du commerce canadien, diffèrent toutefois de ceux obtenus par H.H. Postner.

Si cette description et cette vérification empirique du contenu direct et indirect en facteurs de production du commerce total et bilatéral du Canada fournissent une grande quantité d'informations, toutefois l'interprétation des résultats demeure ambiguë. A la suite de l'analyse du contenu en facteurs du commerce canadien, l'auteur prétend découvrir les avantages comparatifs de la production canadienne basés essentiellement sur la production de biens finis intensifs en ressources naturelles.

S'il est vrai que la théorie d'Heckscher-Ohlin permet d'établir ce lien et s'il est vrai que l'auteur adopte ce cadre théorique, son approche empirique

1. H.H. Postner, *Analyse Intersectorielle du Contenu en Facteurs de Production du Commerce Canadien*, Conseil Economique du Canada, Information Canada, Ottawa, 1975.

permet de douter du réalisme de deux hypothèses rattachées à cette théorie : l'immobilité internationale des facteurs de production et l'existence du libre-échange réservé aux seuls produits finis. J.R. Williams estime la valeur et le contenu en facteurs du commerce canadien dans le domaine des ressources brutes non transformées et ainsi semble invalider l'hypothèse d'immobilité internationale de tous les facteurs de production. De plus, dans une deuxième analyse il démontre le biais de la protection tarifaire du Canada et de ses principaux partenaires commerciaux pour certaines intensités en facteurs dans la production de biens : il identifie, par conséquent, de façon hâtive et imprécise, les avantages comparatifs canadiens à partir du contenu actuel en facteurs de production du commerce canadien et à partir de la composition actuelle des exportations et des importations canadiennes sujettes à de nombreuses restrictions commerciales de la part de l'ensemble des pays du monde.

Cette deuxième analyse est source enrichissante d'informations sur la structure tarifaire comparative de plusieurs pays industrialisés et complète l'étude de H.H. Postner sur le biais de la protection tarifaire canadienne par rapport aux intensités en facteurs des produits. Par contre, elle soulève quelques difficultés.

Premièrement, deux méthodes d'estimation du favoritisme de la protection tarifaire canadienne pour certains facteurs de production et certaines ressources naturelles sont utilisées : le niveau absolu du tarif canadien et l'écart absolu entre le tarif du Canada et celui des Etats-Unis, du Japon ou de la CEE. Si la première méthode fut souvent utilisée, la deuxième méthode d'estimation nous semble totalement nouvelle. L'auteur, toutefois, ne donne aucune explication sur la signification de cette deuxième façon d'estimer le favoritisme de la protection tarifaire et semble utiliser l'une ou l'autre méthode sans faire de distinction très nette. Il faut noter qu'au chapitre précédent (voir page 45), l'auteur discute de l'influence respective des tarifs canadiens et étrangers en fonction de l'importance (mesurée par $(X + M)/\text{production}$) et de la direction (mesurée par $(X - M)/(X + M)$) du commerce canadien dans un produit : ces remarques peuvent nous permettre de douter de la validité de la deuxième méthode d'estimation du biais de la protection tarifaire canadienne vis-à-vis les intensités en facteurs de la production.

Deuxièmement, dans cette analyse une fausse interprétation est donnée à un coefficient de corrélation. J.R. Williams découvre une relation significative et négative entre, d'une part, le niveau des tarifs canadiens relatif au niveau des tarifs respectifs des Etats-Unis et du Japon, et, d'autre part, la proportion du coût des ressources naturelles dans le coût total de production de cent neuf produits. Il note que l'importance des ressources naturelles dans la production des biens est inversement reliée au degré de transformation des biens ; par contre, il interprète faussement la signification du coefficient de corrélation estimé. Ainsi, il conclut, de façon erronée, (voir page 62), que les tarifs canadiens, malgré l'intention des autorités publiques de susciter le plus haut degré de transformation des biens en terre canadienne, protègent la production de biens intermédiaires au détriment

de la production de biens finis et protègent la production de biens peu transformés. Cette interprétation est retenue et reprise à la page 64 et à la page 73. Et pourtant les coefficients de corrélation reliant l'importance des achats de biens intermédiaires ou des envois de biens intermédiaires des différentes industries au niveau des tarifs canadiens contredisent cette conclusion (voir pages 60 et 63). L'auteur maintient tout de même cette interprétation et semble ne voir dans ces autres corrélations que la manifestation d'une intention et non la découverte d'une réalité (voir pages 64 et 70).

Une troisième et dernière analyse porte sur l'impact sectoriel et régional de l'existence actuelle de la protection tarifaire canadienne et de l'adoption éventuelle du libre-échange mondial. Toute cette analyse porte à confusion.

L'étude et les conclusions en ce qui a trait à l'impact du libre-échange mondial reposent sur les résultats obtenus à partir d'un modèle de stimulation que l'auteur doit présenter dans une prochaine publication. Ainsi, le lecteur peut difficilement juger de la validité du modèle et de l'impact global de cette politique. Si certaines analyses sectorielles sont présentées, l'auteur omet de fournir certaines données statistiques sur le niveau actuel des tarifs canadiens et étrangers et sur la valeur actuelle des exportations, des importations et de la production canadienne et ontarienne : l'auteur ne donne pas vraiment le droit au lecteur de commenter les résultats obtenus dans les analyses sectorielles.

Dans cette troisième analyse présentée au quatrième chapitre de l'étude, l'auteur discute également de l'impact de la politique commerciale canadienne actuelle. Il présente deux conclusions. Les tarifs canadiens ont réduit ou restreint la transformation des biens et la production de biens finis au Canada (voir pages 64 et 73). De plus, ils ont été un frein à la concentration de la production manufacturière canadienne en Ontario (voir pages VIII et 73).

Si une de ces conclusions est reliée à l'interprétation erronée donnée à un coefficient de corrélation dans l'analyse précédente, elle doit être rejetée. De plus, si ces deux conclusions peuvent étonner plusieurs lecteurs et contredisent plusieurs études réalisées par d'autres auteurs, ceci est possiblement dû à la méthodologie adoptée par l'auteur.

Les études antérieures comparent la situation actuelle à la situation où le Canada abolit ses tarifs tandis que les autres pays maintiennent leurs barrières tarifaires et commerciales : elles estiment l'effet sur le commerce international et interrégional de ce changement. Par contre, nous croyons (et la deuxième publication promise par l'auteur devrait nous permettre de vérifier ce point) que l'auteur de la présente étude estime les effets de la protection tarifaire canadienne sur le commerce international et sur la production du Canada et de l'Ontario en comparant la situation actuelle où l'ensemble des pays du monde, y compris le Canada, imposent des tarifs à la situation où l'ensemble des pays du monde, y compris le Canada, abolissent les tarifs. Il remet alors la responsabilité de l'effet à la présence de tarifs canadiens ou étrangers selon que l'indice $[(X - M)/\text{production}]$ basé sur les données actuelles, est négatif ou positif. Il estime l'importance de

l'effet sur l'économie ontarienne en fonction de la valeur ajoutée ontarienne actuelle relative à celle du Canada. Nous doutons beaucoup de la validité de cette approche pour isoler l'influence respective des tarifs canadiens et étrangers. Nous devons attendre la deuxième publication pour être en mesure de juger de façon adéquate cette analyse.

Si notre interprétation est exacte, les résultats des études antérieures portant sur l'impact de la politique commerciale canadienne doivent être comparés à ceux obtenus par l'auteur de la présente étude et inscrits dans le troisième chapitre. Ils ne doivent aucunement être comparés à ceux inscrits dans le quatrième chapitre.

Ainsi dans le quatrième chapitre, l'auteur part de la constatation que la médiane du rapport de la valeur ajoutée ontarienne à celle du Canada pour la production manufacturière actuelle est égale à 0.53 et n'y voit aucune relation avec l'impact de la protection tarifaire canadienne sur l'économie ontarienne. Il estime que la concentration en Ontario serait plus forte en régime de libre-échange mondial et accuse la politique commerciale canadienne d'être responsable de cet effet puisque l'Ontario réalise surtout la production de biens substitués à l'importation.

Le débat sur l'impact sectoriel et régional de la politique commerciale canadienne reste ouvert. Si l'étude de J.R. Williams semble présenter une image fort différente des études antérieures, les faiblesses et les imprécisions de cette étude sont trop importantes pour permettre de trancher le débat.

Louise Dulude,

Université du Québec à Montréal.